

L'Echo Communal

Editoriaux

Marc AREND

Chef de Zone, Commissaire Divisionnaire de la Zone de police Sud-Luxembourg *page 3*

Jean-Paul DONDELINGER

Bourgmestre-Président de la Zone de police Sud-Luxembourg *page 4*

Zone de Police

ÇA SUFFIT ... Véhicules incendiés, cambriolages, rodéos en pleine rue, agressions de toutes sortes, ... *page 7*

Santé / Sport

Les chèques sports, ça vous change un sport *page 14*

« Accueil assistance » et ma commune : un partenariat utile à l'approche de l'hiver ! *page 16*

La grippe une infection à prendre au sérieux *page 17*

Société

ALE titres-services d'aubange, toujours à votre service *page 23*

Télé-accueil luxembourg a.s.b.l. un numéro gratuit : le 107 *page 25*

Fonds des accidents du travail *page 27*

avril 2009 au 3 octobre 2009 *page 29*





L'Echo Communal
Octobre 2009

Editeur responsable

Christian Binet

Rédaction

Jean-Paul Dondelinger

Pierre Clinquart

Tomaso Antonacci

Christian Binet

Hervé Spoiden

et les intervenants :

institutions fédérales,

club et associations

Graphisme

Hervé Spoiden

Photos

Hervé Spoiden

Olivier Biver

Imprimeur

Imprimerie Lorgé



SOMMAIRE

pages

Editoriaux

Marc AREND

Chef de Zone, Commissaire Divisionnaire de la Zone de police Sud-Luxembourg

3

Jean-Paul DONDELINGER

Bourgmestre-Président de la Zone de police Sud-Luxembourg

4

Zone de Police

ÇA SUFFIT ... Véhicules incendiés, cambriolages, rodéos en pleine rue, agressions de toutes sortes, ...

7

Car-jacking : quelques conseils de prévention

8

Eviter les vols dans les véhicules

8

Cambriolages : l'ensemble des mesures de prévention

9

Culture / Evènement

Programme du Centre Culturel saison 2009 et aperçu 2010

10

Week-end des 65 ans de la libération, une belle réussite !

13

Les blanches bulles du zèbre à deux pattes, un livre de Gilbert Clinquart

14

Santé / Sport

Les chèques sports, ça vous change un sport

15

Succès pour les stages sportifs de la Commune d'Aubange

15

« Accueil assistance » et ma commune : un partenariat utile à l'approche de l'hiver !

16

La grippe une infection à prendre au sérieux

17

Jeunesse

L'été 2009 de Planète J

18

Environnement

Le tri des déchets en 2008 sur la commune d'Aubange

19

Planet J, campagne de sensibilisation aux dépôts sauvages de déchets.

22

Société

Titres-services, ALE Aubange, toujours à votre service

23

DAMIER, un nouvel outil mobilité pour les régions rurales

24

CPAS d'Aubange «été solidaire, je suis partenaire»

24

Télé-accueil luxembourg, un numéro gratuit : le 107

25

L'ASBL Baby-Service recrute des accueillantes d'enfants

26

Des militaires un peu particuliers dans la région

26

Service accueil et prévention, idées reçues = fausses idées

27

Fonds des accidents du travail

27

Conseils Communaux / Etat-Civil

Conseils communaux des 25 mai et 29 juin 2009

28

Etat-civil de la Commune d'Aubange du 29 avril 2009 au 3 octobre 2009

29

**la bibliothèque d'Aubange, 3 rue du village,
sera fermée du 12 octobre au 21 octobre compris
afin d'aménager les nouveaux rayonnages et d'y transférer les livres.**

EDITORIAL



Assurer une sécurité optimale de l'ensemble de nos concitoyens est le maître mot de la zone de police. Il s'agit d'une tâche difficile et ingrate parfois car il s'agit d'une mission qui demande un investissement constant et renouvelé de chaque policier.

Cette sécurité se crée de plusieurs manières. On parle toujours de « Plus de bleus dans les rues ». Assurer la visibilité d'un service de police et sa proximité avec la population ne se fait pas uniquement par la présence de policiers en rue. Elle se fait de plusieurs manières à savoir un accueil de qualité dans les bureaux ou au téléphone, des interventions dans les délais les plus courts, la recherche et l'interpellation des auteurs de faits délictueux, le travail des agents de quartier, les contrôles routiers tant au niveau de la vitesse qu'au niveau de l'alcool au volant, ...

L'ensemble de ces tâches ne se fait pas seul. Nous travaillons avec les communes et le Service Public Wallonie pour apporter des améliorations plus particulièrement en matière de sécurité routière. La sécurisation de la route régionale 88 ATHUS-VIRTON en est un exemple. Avec des citoyens dans des quartiers déterminés, des réseaux d'information de quartier ont été créés. Dans ces quartiers la criminalité a fortement diminué pour ne pas dire disparue. Le service de recherches travaille étroitement avec la Police Judiciaire Fédérale, les services des autres zones de police et les polices françaises et luxembourgeoises à la résolution des faits criminels. Au moment où je suis en train d'écrire cet éditorial, deux suspects ont été interceptés et ont avoué avoir commis plusieurs vols dans un village de la commune d'Aubange.

En matière de sécurité routière, malgré l'augmentation constante du nombre de véhicules sur les routes, le nombre d'accidents de roulage avec lésions corporelles a diminué.

Pour la rentrée des classes, du personnel a été mobilisé pour effectuer des surveillances aux abords des écoles. Il est toujours regrettable que ce soit les parents, les premiers concernés en matière de sécurité pour les enfants, qui montrent de l'incivisme en se garant sur les trottoirs, sur les passages pour piétons, en double file,....

Je reste attentif également aux problèmes d'environnement et sur la commune d'Aubange, pas moins de 150 procès-verbaux ont été dressés en matière de déchets.

Vous trouverez dans la brochure communale diverses informations de prévention par des gestes quotidiens. Si vous avez besoin d'autres renseignements, n'hésitez pas à contacter votre agent de quartier ou votre bureau de police local. Nous sommes toujours à votre disposition.

Marc AREND

*Chef de Zone, Commissaire Divisionnaire
de la Zone de police Sud-Luxembourg*

EDITORIAL

Zone de Police du Sud-Luxembourg : des défis énormes



Comment est gérée, administrativement et politiquement, la Zone de Police ? Qui décide ? Quelles sont les compétences des uns et des autres ? Quel budget est affecté à la zone de police ?

Comme vous le savez, notre zone de police Sud Luxembourg couvre les 4 communes d'Aubange, Musson, Messancy et Saint-Léger. La zone est gérée par un Conseil de Police composé de conseillers communaux issus des 4 communes en fonction de l'importance de chacune et de la représentation politique de chaque Conseil communal.

C'est ainsi qu'Aubange compte 9 conseillers, Messancy 4, Musson et Saint-Léger chacune 2, auxquels il faut adjoindre les 4 Bourgmestres. Siègent également au Conseil de police, mais sans pouvoir prendre part aux votes, le Commissaire Chef de zone, Marc Arend, Madame Anne-Marie Nannan, secrétaire de zone ainsi que Madame Corinne Goelff, receveuse spéciale.

Les décisions prises sont exécutées par le Collège de police constitué des 4 Bourgmestres. Vous constatez donc que la zone de police fonctionne comme une commune avec un Conseil qui décide et un Collège qui exécute. De même, chaque année le Conseil de police doit voter un budget et présenter les comptes de l'exercice précédent.

Comment se présente le budget de la zone du Sud Luxembourg?

A l'instar d'une commune existent un budget ordinaire et un budget extraordinaire.

Les recettes ordinaires sont quasi exclusivement constituées de transferts. Du Gouvernement fédéral tout d'abord. Pour 2009 par exemple, la dotation fédérale représente 51 % du total de recettes. Les communes versent quant à elles 49% des recettes. La clé de répartition entre les 4 communes est la suivante: Aubange 56,71 %, Messancy 23,41 %, Musson 11,40% et Saint-Léger 8,48%. Pour Aubange, cette intervention se monte à 1.704.049,22 euros en 2009.

Les dépenses ordinaires sont, quant à elles, constituées pour 88% de charges salariales, 8% de dépenses de fonctionnement (chauffage, éclairage, eau, matériel de bureau, carburant, ...) et 4 % de charges d'intérêt et d'amortissement de la dette.

Le budget extraordinaire quant à lui comporte les investissements. La grosse dépense est la rénovation du futur commissariat d'Aubange qui occupera les anciens bureaux de direction de l'usine d'Athus sur le PED, bâtiment racheté à Idélux. Cet investissement est financé par subsides et emprunt.

JOURNÉE DE L'ARBRE
DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS AUX PARTICULIERS
LE SAMEDI 28 NOVEMBRE 2009 DE 9H À 12H PLACE DES MARTYRS

Quels sont les défis auxquels nous sommes confrontés ?

Ils sont en fait de 3 ordres :

- **la pénurie chronique de personnel d'intervention** dont nous souffrons. Il y a moins de policiers qu'au moment de la constitution de la zone. Le recrutement est national. Or peu de candidats postulent pour le Sud Luxembourg où le coût des loyers est exorbitant. Malgré nos appels répétés à candidatures, la situation n'évolue pas.

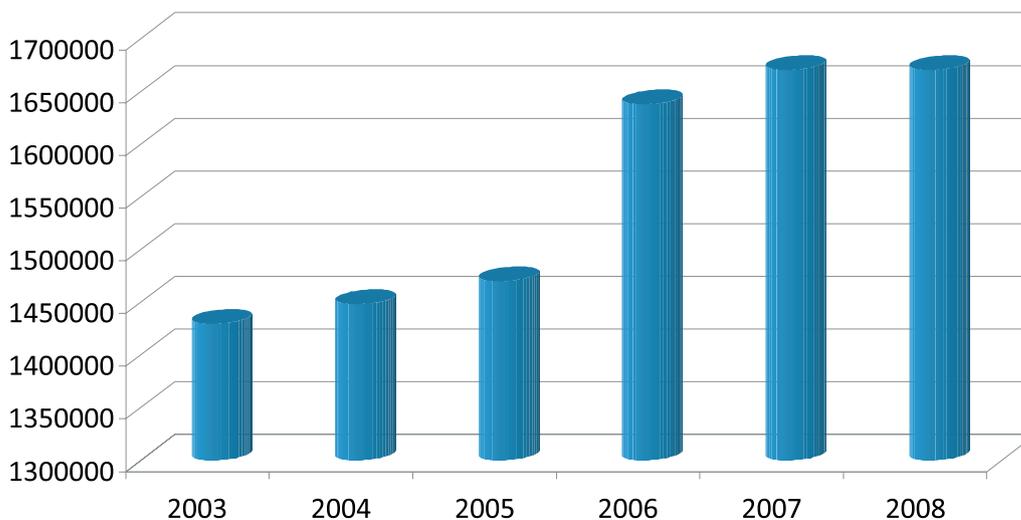
- **le sous-financement** de la zone

En effet, au moment de la définition des dotations fédérales, le caractère transfrontalier de notre zone (qui implique la multiplication des missions) ne fut pas suffisamment pris en compte. Alors que, comme dit plus haut la répartition des dotations fédérales et communales est chez nous de 50-50, pour d'autres zones elle est nettement plus favorable aux communes. Une rencontre avec le Ministère de l'Intérieur n'a donné que peu de résultats.

- les investissements auxquels nous allons devoir faire face à l'avenir. Les travaux de rénovation du futur commissariat «PED» seront suivis d'une seconde phase de construction d'une nouvelle aile, les locaux de l'actuel commissariat d'Athus étant trop exigus et ne répondant plus aux normes minimales de travail. Ces travaux vont bien entendu gonfler notre dette.

Vous constatez donc que les dossiers de demain ne manquent pas, qu'il s'agisse de recrutement de personnel, d'équilibre budgétaire à trouver et de travaux à entreprendre. Nous n'atteindrons ces objectifs qu'en faisant preuve de persévérance, de conviction, de sérénité mais aussi d'une totale solidarité entre les 4 communes qui composent notre zone.

Evolution de la dotation de la commune d'Aubange



Jean-Paul DONDELINGER

*Bourgmestre-Président
de la Zone de police Sud-Luxembourg*

ÇA SUFFIT ...



Véhicules incendiés, cambriolages, rodéos en pleine rue, agressions de toutes sortes, vols de et dans les voitures ... Le sentiment d'insécurité qui régnait dans certains quartiers de notre commune tend à gagner en espaces et en intensité.

A cela, plusieurs causes :

- notre **situation transfrontalière** qui, malgré les accords de Schengen, rend difficile la poursuite sur territoire étranger ;
- la difficulté de recruter des policiers pour renforcer nos effectifs ;
- la **crise économique** et son cortège de conséquences : chômage, appauvrissement, perte de repères, ...
- le **sentiment d'impunité croissant** des malfaiteurs, la justice rencontrant ses propres difficultés de répression ;
- **l'estompement de la norme** qui fait croire que, dans notre société, aujourd'hui tout est permis et plus rien ne se respecte.

Face à cette montée de délinquance, **laisser tomber les bras serait la pire des attitudes à adopter**. Il nous faut analyser les causes du phénomène, en localiser les apparitions et apporter une réponse précise à chacune de ses diverses manifestations.

On peut classer ces réponses sur cinq grands axes.

- Poursuite de l'œuvre de **prévention** avec nos éducateurs de rue, la Maison des Jeunes, l'agent de prévention « assuétudes » et demain le personnel de l'Agence de Développement Local (ADL) et du Plan de Cohésion Sociale (PCS).
- Renforcement des moyens d'identification des problèmes à la base. Pour ce faire un agent

recenseur a été engagé, formation d'un agent communal constatateur, application stricte de la loi sur les permis de location et l'accès au territoire. La collaboration entre les services communaux et la police sera amplifiée.

- **Sécurisation accrue des bâtiments communaux** (un budget sera dégagé) et campagne d'information de techno-prévention auprès des citoyens (ce qu'il faut faire pour protéger vos biens). Nos bois, portes d'entrée faciles, seront également sécurisés de même que la fourrière communale. La création de RIQ (réseaux d'information de quartier) supplémentaires sera étudiée.
- **Accroissement des moyens humains de la Zone de Police du Sud-Luxembourg**. Les quatre bourgmestres sont d'accord d'indexer chaque année de 2% les moyens budgétaires affectés à la zone. Les patrouilles seront renforcées dans les quartiers sensibles.
- Renforcement de la **collaboration inter-polices entre notre zone, la France et le Grand-Duché**. Organisation de patrouilles en commun plus fréquentes. S'il le faut, appel sera fait à la Police fédérale.

Voilà brièvement décrits les moyens d'action que, de manière concertée, administration communale et police zonale, comptent engager.

Il ne s'agit nullement de développer une psychose de l'insécurité. Ce serait faire un trop beau cadeau aux malfaiteurs. Mais il faut que notre commune en général, Athus en particulier, retrouvent leur quiétude et nos concitoyens le plaisir de se promener dans nos rues.

Ce sera un travail de longue haleine, qui mobilisera d'importants moyens budgétaires et humains (les deux aspects sont liés). Mais, tous unis, nous y parviendrons.

Jean-Paul DONDELINGER
Bourgmestre-Président
de la Zone de police Sud-Luxembourg



ZONE DE POLICE

DU SUD-LUXEMBOURG

Police

Car-jacking : quelques conseils de prévention



Conséquence directe de la difficulté croissante de voler des véhicules de manière « traditionnelle », le car-jacking est le vol de véhicule avec usage de la violence et/ou de menaces à l'encontre du conducteur ou de ses passagers.

Lorsque l'on est confronté à ce type de violence, le meilleur conseil reste de ne pas résister et de céder sa voiture : votre vie a davantage de prix que celui d'une voiture ! Il est cependant possible de prendre quelques précautions, qui réduiront d'autant les risques – ou les conséquences – d'un car-jacking :

- dès que vous entrez dans votre voiture, fermez toutes les portières;
- sur certains véhicules (récents) la fermeture automatique après 5km/h est possible moyennant une programmation de l'ordinateur de bord, demandez-la à votre garagiste;
- gardez une copie de vos documents de bord et d'identité ainsi qu'une photo du véhicule chez vous;
- le port (obligatoire !) de la ceinture rendra plus difficile votre extraction de la voiture par les auteurs;
- ne mettez jamais sur le même trousseau les clés de votre véhicule et les clés de votre domicile et ne laissez pas la télécommande du garage ou vos clés de réserve dans le véhicule;



- soyez attentif à votre environnement et vigilant si vous devez ralentir ou vous arrêter;
- ne répondez pas aux provocations d'autres usagers;
- si on vous aborde, n'ouvrez que légèrement votre vitre ;
- évitez d'être coincé dans la circulation et ne « collez » pas la voiture devant vous à un carrefour ;
- lorsqu'une personne essaie d'ouvrir une des portières de votre véhicule, klaxonnez, activez les feux de détresse et, si possible, activez la sirène de votre système d'alarme ;
- privilégiez les parkings sûrs, éclairés, surveillés;
- en rentrant chez vous, inspectez les alentours et vérifiez que personne ne vous suit ou n'observe vos habitudes.



Si vous êtes victime d'un car-jacking, ne résistez pas et ne vous mettez pas en danger. Contactez immédiatement un commissariat de police et déposez plainte.

Eviter les vols dans les véhicules

Le nombre de vols dans les voitures est reparti à la hausse. Quelques conseils utiles à rappeler :

- Garez de préférence votre voiture dans un garage ou dans un autre endroit sûr. Choisissez en tout cas un emplacement de parking non isolé et bien éclairé.
- Fermez toujours soigneusement votre voiture: n'oubliez pas de fermer les portières, les fenêtres, le toit ouvrant et le coffre de votre véhicule. Si les portes sont ouvertes, il n'y a pas une effraction, il n'y a pas de vol aux yeux des assurances et elles n'interviennent pas. Savez-vous que la non-fermeture des portières sur la voie publique peut être punie en vertu de la loi sur la sécurité routière par une solide amende? Fermez donc toujours vos portes !
- Emportez toujours vos objets de valeur (GPS, GSM, PC portable, sac à main, portefeuille, veste, appareils photos, clés de maisons...).



- Emportez toujours vos documents de bord (certificat d'immatriculation, certificat de conformité, l'attestation valable de contrôle technique et vos papiers d'assurances) de la voiture. Ces documents présentent de la valeur dans le circuit criminel. Les voleurs tentent d'entrer par effraction dans votre véhicule pour les subtiliser, sachez-leur faire face.
- Enlevez toujours votre GPS mobile et son support du véhicule. Essayez également la marque laissée par la ventouse du GPS sur votre pare-brise.



Les voleurs cambriolent votre voiture à la vue du GPS et/ou du support et/ou de l'empreinte laissée par la ventouse du GPS en vue de s'approprier le butin.

- Eteignez toujours la fonction bluetooth et wifi (de votre GPS, ordinateur portable, gsm ...) afin que les voleurs potentiels ne puissent capter le signal et sachent ainsi la présence d'objets de valeur.
- Si aucun objet de valeur n'est présent dans le véhicule, montrez-le : ouvrez votre boîte à gants et/ou la plage arrière de votre voiture.
- Les objets qui se trouvent (exceptionnellement) dans la voiture, peuvent être rangés dans un coffre fermé à clé. Mettez l'objet sur le lieu de départ dans votre coffre et non sur le lieu de destination, de sorte qu'un voleur potentiel ne voit pas ces agissements.
- Dressez un inventaire des numéros de série, de la marque et du type de tous vos objets de valeur. Faites cela également pour votre GPS, ordinateur portable, numéro de série de votre GSM, ... Le numéro de série et le numéro imei sont des numéros uniques qui permettront à la police de retrouver plus vite les objets volés et de les restituer à leur propriétaire légitime.

Utilisez le code PIN sur votre GPS. Cette option est souvent prévue mais n'est pas installée de manière standardisée. Installez cette fonction. En effet, en cas de vol, votre GPS ne pourra pas être utilisé sans code PIN correct.

<http://www.besafe.be/publications/publ46fr.pdf>

Cambriolages : l'ensemble des mesures de prévention

Quelles initiatives prendre pour mieux protéger sa maison, son appartement ou son bureau contre les cambriolages ?

Passons brièvement en revue toutes les mesures de prévention qui ont démontré leur utilité. Si vous sollicitez leur visite, les spécialistes en techno-prévention de votre police locale vous les expliciteront en détails et vous

pouvez en outre les consulter sur le site du SPF Intérieur Sécurité et Prévention en référence.

ENCOURAGER UNE VIGILANCE COLLECTIVE

En général, les voleurs, opportunistes ou professionnels, repèrent les lieux et les habitudes des personnes qui vivent dans l'habitation visée et dans son environnement immédiat. Se concerter entre voisins dans le but de se tenir mutuellement au courant et signaler ainsi toute activité suspecte à la police locale est vivement recommandé, surtout dans les grands immeubles à appartements.



PRENDRE SES PRÉCAUTIONS AU QUOTIDIEN

Dans la vie de tous les jours, il est indispensable d'être conscient des risques de vol et d'adopter de bonnes habitudes :



- fermer portes, fenêtres et barrières lorsqu'on quitte la maison, même pour une course
- éviter de laisser un message ou de cacher les clés de la maison à un endroit évident
- ranger les échelles et outils que les cambrioleurs pourraient utiliser
- inventorier et photographier les objets de valeur avec les numéros de série
- rester discret en cas de voyage, ne prévenir qu'un cercle restreint d'amis ou voisins, et donner l'impression que la maison ou l'appartement est habité.

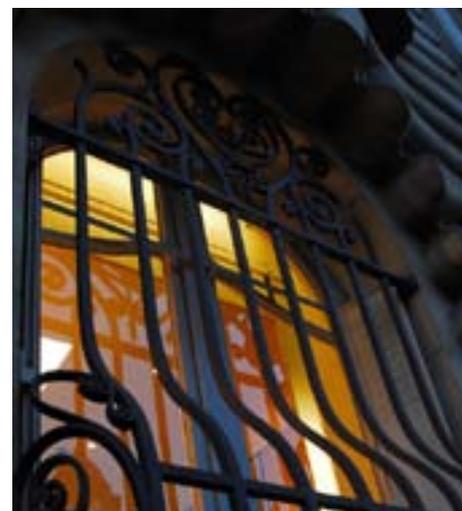
AMÉNAGER LES EXTÉRIEURS DE L'HABITATION

Une maison aux abords bien dégagés, la fermeture des barrières avec cadenas, un éclairage extérieur entre autres, sont autant de moyens de dissuasion pour les cambrioleurs.



SÉCURISER LES ACCÈS ET L'INTÉRIEUR DE L'HABITATION

Le site <http://www.besafe.be/virtualhouse/accueil.html> passe systématiquement en revue tous les accès et pièces de l'habitation afin d'analyser leurs points faibles et proposer des solutions efficaces de sécurisation : judas, serrures de sécurité, vitrage feuilleté, etc. Les systèmes d'alarmes sont également abordés.



Pour contacter votre spécialiste en techno-prévention, faites le numéro 063/380240 qui arrangerait pour vous un visite totalement gratuite pour vérifier les mesures nécessaires à la prévention des vols pour votre habitation qu'il s'agisse d'une maison ou d'un appartement.





Centre Culturel
de la Commune d'Aubange
 17 rue du Centre, 6791 ATHUS
 Tél. : 0032 (0)63 38 95 73
 Fax : 0032 (0)63 38 50 93
 E-mail : cccaubange@hotmail.be

THÉÂTRE

LA BONNE ANNA : Théâtre des Gaietés comédie en 3 actes de Marc CAMOLETTI

Bernard a une très belle situation dans l'électronique. Quant à son épouse Jacqueline, elle court les ventes aux enchères pour son magasin d'antiquités. Ce week-end, Bernard a prévu d'envoyer Jacqueline chez ses parents et de profiter de son absence pour recevoir sa maîtresse Brigitte. Afin de ne pas éveiller les soupçons, il s'invente un déplacement professionnel à Marseille. Enchantée, Jacqueline annule en cachette sa visite familiale et donne rendez-vous à son amant Robert. Mais comment se débarasser de leur bonne Anna ? En lui accordant un congé exceptionnel pour les deux jours à venir. Après un faux départ, Anna, Jacqueline et Robert réintègrent tour à tour l'appartement.

DATE : 14/11 à 20h00

TÊTE À CLAQUES : Les ateliers de la colline

Création exceptionnelle qui symbolise l'intelligence, l'humour, l'inventivité et l'art de raconter une dure réalité avec sensibilité.

DATE : 20/11/09 à 20h15



PRIX : 11€/9,50€/5€/1,25€

LES DIMANCHES DE FARINE : Théâtre du Centaure

Fils d'ouvriers immigrés italiens, Serge Basso nous emmène de souvenir en anecdote dans cette réalité de pauvreté où le rire, toujours présent, brisait toutes les chaînes.

DATE : 28/11/09 à 20h15

PRIX : - 9€/7,50€/5€/1,25€

Programme du Centre Culturel Saison 2009 et aperçu 2010

LES GARGOUILLES :

Théâtre Mirabelle

Fantaisie de Claude Raucy : une heure de tremblement de pierres et de malédictions...

DATE : 12/12/09 à 20h15

PRIX : 7€/5€/1,25€

LA FEMME DU POÈTE :

Centre Dramatique Arlon

Marie-Claire Clausse incarne l'épouse de Francis André « le poète paysan le plus authentique, le plus doué, le plus virulent... » (voir « Tranches de vie rurale »)

DATE : 5/12/09 à 20h15

PRIX : 9€/7,50€/5€/1,25€



VATZLAV :

Théâtre Royal des Forges

Mise en scène Sarah Antoine

Une pièce de Slawomir MROZEK

La pièce raconte avec dérision, toutes les formes de systèmes impliquant des lois, des codes, des autorités, des jeux de pouvoir, des mécanismes qui se renversent indéfiniment

DATE : vendredi 22 janvier à 20h15.

PRIX : Tarif : 8,50€/10€/5€/1,25€



THÉÂTRE TRANSFRONTALIER

LA CHAMBRE D'ISABELLE :

De Jan Lauwers

Mise en voix et en espace : Bertrand Sinapi (F)

DATE : 6/3/10 à 20h15

PRIX : 7€/5€/1,25€

TRANCHES DE VIE RURALE

LA FEMME DU POÈTE :

Mimie nous raconte la vie, le succès et la déchéance du poète paysan gaumais

DATE : 5/12/09 à 20h15

EXPOSITION PHOTOS DES BARAQUES À VACHES

de la région

DATE : du 3/12/09 au 10/1/10

PRIX : entrée libre

DÉVERNISSAGE :

Anne Matic et Marie Lepère donneront à voir et à entendre des textes où les baraques prennent la parole et racontent leur rôle dans la vie rurale d'hier.

DATE : 10/1/10 à 15h30

PRIX : entrée libre

LE CINÉ DES 4 JEUDIS :

Tranches de vie rurale

VENDREDI :

de Hugo Claus

Mise en voix et en espace : Lydie Ferry (F)

DATE : 7/5/10 à 20h15

PRIX : 7€/5€/1,25€

SPECTACLES EN FAMILLE

LA SORCIÈRE DU PLACARD AUX BALAIS :

Noël au théâtre

ÂGE : de 5 ans à 105 ans

DATE : 13/12/09 à 15h

PRIX : 6,50€/3,50€/1,25€

LE PAPILLON :

film avec Michel Serrault

ÂGE : à partir de 8 ans -

DATE : 18/2/10 à 18h

PRIX : 3€/1,50€

LE CINÉ DES 4 JEUDIS

PRIX : 3€ adultes/1,50€ étudiants

PORTRAITS D'ARTISTES

LA JEUNE FILLE À LA PERLE (VERMEER)

DATE : 22/10/09 à 20h15

L'EXTASE ET L'AGONIE (MICHELANGE)

DATE : 29/10/09 à 20h15

TRANCHES DE VIE RURALE

1900 (1^{ère} partie) de Bernardo BERTOLUCCI

DATE : 3/12/09 à 20h15

1900 (2^{ème} partie)

DATE : 10/12/09 à 20h15

LA VIE MODERNE de Raymond
DEPARDON

DATE : 17/12/09 à 20h15

L'ARBRE AUX SABOTS de Ermanno
OLMI

DATE : 7/12/09 à 20h15

MICHEL SERRAULT

UNE HIRONDELLE A FAIT LE PRINTEMPS

DATE : 28/1/10 à 20h15



LE VIAGER

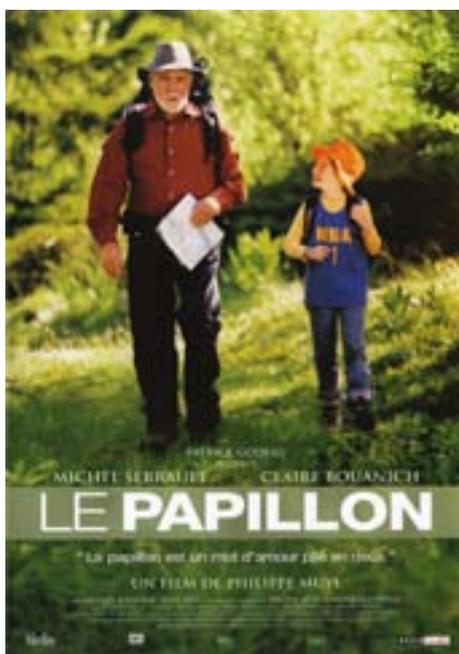
DATE : 4/2/10 à 20h15

LES ENFANTS DU MARAIS

DATE : 11/2/10 à 20h15

LE PAPILLON

DATE : (18h enfants) 18/2/10 à 20h15



JEUNE PUBLIC

EN MATINÉE SCOLAIRE, 16 SPECTACLES DE 2 ANS À 18 ANS

- **Champenois l'homme des bois :**
Folkambiance
- **La cigogne et le coucou :**
Arts et Couleurs
- **Les déserts du monde :**
D. Marique
- **Ali au pays des merveilles :**
Mousta Largo
- **Tête à claques :**
Les Ateliers de la Colline
- **La fabuleuse et authentique
histoire du rock :**
Chilly Pom Pom Pee
- **Kaléidoscope :**
Théâtre du Merle Blanc
- **Urban Beatbox :**
Compagnie les Daltoniens
- **Le Roi déchaussé :**
4 haut Théâtre
- **Coupables(s) ? :**
Compagnie en Marge
- **Fumée bleue, je vois rouge :**
Collectif 1984
- **La nuit avant le jour :**
Théâtre Maât
- **Goutte d'eau :**
Théâtre Zanni
- **Le Meunier des Fonds de
Quarreaux :**
Les Royales Marionnettes
- **Capucine et le loup :**
Planète Mômes
- **Et pourtant je suis motivé(e) :**
J-P. Pirson

BAL FOLK

Annuel bal folk d'Athus animé par Micheustef
et leurs complices musiciens « Balâfond »

DATE : 13/2/09 à 21h

PRIX : 8€



RÉCITAL

La nostalgie des Compagnons avec **Fred
MELLA, le soliste des Compagnons de
la chanson**. Il a enchanté l'Olympia en
décembre 2008 devant 2000 spectateurs.
En partenariat avec Les Choeurs de Lorraine

LIEU : Centre sportif Le Clémaraux Aubange

DATE : 8/11/09 à 16h

PRIX : 15€/13€/8€/1,25€

ATELIERS

ATELIERS THÉÂTRE-CINÉMA ENFANTS ET ADOLESCENTS

ANIMATRICE : Michaël ERPELDING

7 à 11 ans

le mercredi

Groupe de 12 enfants maximum

ATELIERS CRÉATIONS ARTISTIQUES ENFANTS ET ADOLESCENTS

ANIMATRICE : Viviane Étienne

4 à 7 ans

de 14h à 15h les samedis suivants : 24/10,
14/11, 21/11, 28/11, 5/12, 12/12, 19/12.

Groupe de 12 enfants maximum

De 8 à 10 ans

de 13h30 à 15h les mercredis suivants :
21/10, 28/10, 18/11, 25/11, 2/12, 9/12,
16/12.

Groupe de 15 enfants maximum

À partir de 11 ans

de 15h à 17h les samedis suivants : 24/10,
14/11, 21/11, 28/11, 5/12, 12/12, 19/12.

Groupe de 15 enfants maximum

ATELIER THÉÂTRE ADULTES

ANIMATRICE : Déborah Barbieri de la
Compagnie du Grand Asile

ÂGE : À partir de 17 ans

DATE : de 20h à 22h30, les mardis, du 6
octobre jusque fin juin 2010 (30 séances de
2h30)

Une aventure humaine et collective.

Groupe de 12 personnes maximum

ORGANISATION :

Centre Culturel rue du Centre, 17 / Athus

INSCRIPTION :

Courriel : cccaubange@hotmail.com

tél : 00 32 (0)63 38 95 73

fax : 00 32 (0)63 38 50 93

TARIFS :

Théâtre-Cinéma enfants : 60 €

Créations Artistiques - mercredi : 45€

Créations Artistiques - samedi enfants : 40€

Créations Artistiques - samedi ados : 50€

Atelier Théâtre Adultes : 160€

ATELIER PHOTO

ANIMATEUR : Xavier Collet

ÂGE : De 12 à 20 ans

DATE : de 16h45 à 18h45 tous les jeudis à
partir du 10 septembre jusque fin mai

Construire sa « chambre noire » et réaliser un
reportage

ORGANISATION : Maison des Jeunes de la
commune d'Aubange

rue de Rodange, 103 / Athus

INSCRIPTION :

tél : 0495 89 16 22

courriel : planete_j@hotmail.com

PRIX : 25€

Week-end des 65 ans de la libération, une belle réussite !

Samedi 12 et dimanche 13 septembre, un convoi historique a retracé le chemin parcouru par les libérateurs américains en 1944 entre Musson et Pétange.

Ce fut une belle réussite pour l'organisateur, le Ciné Photo « Nos Loisirs » d'Aubange, la population ayant répondu massivement.

Un parcours sans faute constitué à l'identique de celui d'il y a 65 ans, comprenait une petite trentaine de véhicules

Les festivités avaient débuté samedi avec l'inauguration d'une plaque commémorative.

Jean-Paul DONDELINGER, le Bourgmestre et le Commandant militaire de la province Arnold DE BEIR ont rendu hommage aux libérateurs américains qui ont su « transformer la dictature en démocratie ».



Les blanches bulles du zèbre à deux pattes

Anecdotes cocasses vécues, vues et entendues à Athus ou ailleurs de Gilbert Clinquart



Si, hélas, le cerveau de l'homme produit quantité de bulles « noires », il enfante aussi, à l'occasion, de réjouissantes bulles « blanches », qui pétillent de finesse, d'humour et d'esprit d'à propos.

Ce recueil regroupe une cinquantaine d'anecdotes étonnantes, cocasses et véridiques qui vont vous persuader que nous sommes tous, vous et moi, habités d'une folie douce et inconsciente, qui nous rend parfois burlesques et plaisamment touchants.

Au travers du vécu de quelques figures locales, ce livre évoque, en de brefs et joyeux récits, quelques grands moments d'Athus, la mobilisation, l'exode, la guerre, la libération), la vie des ouvriers sidérurgistes et la mentalité complexe de la collectivité « métallo » à l'époque où l'usine grondait jour et nuit.

Mais le monde athusien n'est pas l'unique sujet de ces récits. Par bonheur, les bulles blanches n'éclosent pas que dans notre localité... L'auteur les a aussi observées en Gaume et à l'étranger, dans les écoles, dans les églises.

Les hommes et les femmes sont de drôles de zèbres, ils sont capables du meilleur quand le hasard (ou ce satané Murphy) les poussent dans leurs derniers retranchements... Un livre drôle, parfois émouvant, et bien plus profond qu'il n'y paraît.

Préface de François Rits, Bourgmestre honoraire d'Aubange. 275 pages.

En vente :

- Chez l'auteur, tél.: 063/37.01.18
- A la librairie « la Presse Athusienne », Grand-Rue, Athus
- Au supermarché Delhaize, rue du Commerce, Athus
- A la librairie Peignois, rue du village, Aubange

Prix: 22 €

Ecole de Taijiquan Eric Caulier Battincourt

Depuis 1998, l'Ecole de Taijiquan Eric Caulier a un centre très actif à Battincourt. Ce centre se caractérise par son dynamisme et sa convivialité sous la houlette de sa responsable, Marie-Thérèse BOSMAN (4^{ème} Duan en Taijiquan, Paris, 2006).

REPRISE DES COURS : mardi 8 septembre 2009 (19h30), jeudi 10 septembre 2009 (20 h), vendredi 11 septembre (13h45)

La première séance vous est gracieusement offerte afin de vous permettre de découvrir notre centre et notre pratique.

CONTACT : Marie-Thérèse BOSMAN, tél.: 063/38.45.40 <http://www.taijiquan.be>, info@taijiquan.be



Porte ouverte le TAI-CHI sympa au Clémaraïs

Le samedi 24 octobre 2009 de 14h à 17h au Clémaraïs. Découverte de notre activité au travers de démonstrations et de discussions. Venez essayer par vous-mêmes et ressentez directement ses bienfaits.

CONTACT :

PHO Kim Anh,
84, rue de Messancy, 6790 Aubange,
tél.: 063/370117

Besoin d'un nouvel équipement



Les chèques sports

ça vous change un sport

Avec la rentrée scolaire, les activités sportives font leur retour. Dans une société de plus en plus axée sur le sport loisir et la détente, de nombreux clubs offrent la possibilité à vos enfants de s'épanouir physiquement et de se maintenir en bonne santé. Malheureusement, tout cela a un prix.

Afin de rendre ces sports accessibles à tous, nous vous rappelons qu'il existe les « Chèques Sports ». Ce mode de paiement, à condition

d'être dans les conditions salariales imposées permet de payer :

- l'inscription à un club
- l'inscription à un stage sportif
- un abonnement en piscine ou en salle de sport
- **par l'intermédiaire de ton club**, un équipement sportif nécessaire à la bonne pratique du sport.

Cette aide peut atteindre jusque 150 € selon le montant sur lequel porte la demande, ce qui n'est évidemment pas négligeable en cette période difficile pour tous.

Les barèmes pour l'octroi de ces « Chèques Sports » sont les suivants :

Les revenus imposables de l'année 2007 [exercice d'imposition 2008] figurant sur l'Avertissement-Extrait de rôle ne doivent pas dépasser :

Personne(s) à charge	revenus maxima en €
0	9.810,16
1	16.818,28
2	22.425,32
3	27.679,95
4	32.585,04
5	37.140,60
6	41.675,76

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre le Centre Sportif Local au 063/38.12.77 ou 0471/46.44.96.

Succès pour les stages sportifs de la Commune d'Aubange

Comme chaque année, le Centre Sportif Local de la Commune d'Aubange a organisé durant les vacances d'été ses stages sportifs. Offrant un panel d'activités pour les enfants de 2 ans et demi à 18 ans, il a accueilli pas moins de 310 stagiaires répartis dans les différents stages, allant de la psychomotricité au stage pour adolescents en passant par des stages plus spécifiques comme le baby-plouf, le judo ou la plongée.

Deux activités réalisées en collaboration avec la Commune de Musson ont également rencontré un vif succès : le hike d'orientation de 3 jours et une journée réservée aux « ados » avec un paintball le matin et une après-midi détente au Lac à St-Léger.

En pratiquant des prix attractifs et en acceptant les « Chèques sports », le Centre Sportif Local rend ses activités accessibles à tous, et ce, dans la bonne humeur, avec un encadrement de qualité.

Pour l'année prochaine, des améliorations seront apportées dans cette organisation. En effet, les stages seront plus ciblés, essayant de suivre du mieux possible la demande des jeunes. Le stage ados, tranche d'âge trop peu ciblée lors des vacances, persistera avec des activités originales (parcours aventure, descente en kayak,...) vu la demande croissante et la bonne ambiance rencontrée cette année.

A.S.B.L. Centre Sportif Local Aubange-Athus
Rue Haute, 22, 6791 ATHUS
Tél. : 0471/46.44.96, o.biver@yahoo.fr



« ACCUEIL ASSISTANCE » ET MA COMMUNE :

un partenariat utile à
l'approche de l'hiver !



A l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose trois métiers : la garde d'enfants malades à leur domicile, la veille d'enfants en milieu hospitalier et le remplacement de personnel en milieu d'accueil. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité.

Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune !

RIEN DE PLUS FACILE POUR FAIRE APPEL AU SERVICE : composez le 063/24.24.40-41 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir.

Vous pouvez aussi visiter le site de l'ASBL qui organise ce service : www.promemploi.be

« Accueil Assistance » s'ouvre à un nouveau métier : la garde à domicile d'enfants en situation de handicap

Un nouveau service a ouvert ses portes au sein d'« Accueil Assistance » depuis le 1^{er} juillet 2009 : la garde à domicile d'enfants en situation de handicap. Le projet « Accueil Assistance - Répit » veut offrir une bouffée d'oxygène à la fois à l'enfant en situation de handicap et aux aidants proches. Le projet a pour objectif de permettre à l'entourage familial de l'enfant porteur d'un handicap de s'octroyer des moments de répit par une prise en charge adaptée et à domicile de l'enfant handicapé.

La famille doit fournir un document attestant du handicap de l'enfant. Une première visite est organisée au domicile familial pour écouter la demande, évaluer si le service peut y répondre et réaliser l'inscription.

Un dossier enfant sera ouvert et contiendra toutes les informations utiles sur l'enfant et son environnement afin d'assurer une garde de qualité et dans des conditions de sécurité optimales.

Grâce au partenariat établi entre votre commune et le service « Accueil Assistance », la première journée de garde répit vous est offerte !

Les tarifs horaires

Pour les ménages faisant appel au service (pour de la garde d'enfant malade, de la veille d'enfant en milieu hospitalier ou de la garde d'enfant porteur de handicap), les tarifs sont calculés en fonction des revenus nets cumulés de ceux-ci.

Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

REVENUS NETS CUMULÉS DU MÉNAGE EN €	TARIF HORAIRE EN €
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
A partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5

COORDONNÉES DU SERVICE :

« Accueil Assistance » - Promemploi ASBL
 140 rue des Déportés, 6700 Arlon
 Tél. : 063/24 24 40, Fax : 063/ 24 25 29
accueil.assistance@promemploi.be
www.promemploi.be

AVEC LE SOUTIEN DE :

Du Département des Affaires Sociales et Hospitalières et de



LA GRIPPE

une infection à prendre
au sérieux



© na.presseportal

La grippe est une infection très contagieuse des voies respiratoires. Elle peut causer une forte fièvre, de la toux, des douleurs musculaires, une fatigue intense, et vous empêcher de faire vos activités quotidiennes pendant quelques jours.

Les personnes qui présentent un risque de complications

Durant la saison annuelle de la grippe, des groupes de population présentent un plus grand risque de complications en raison de leur âge ou de leur état de santé.

Ce sont notamment :

- les personnes atteintes d'une maladie chronique ;

- les très jeunes enfants (moins de 2 ans) ;
- les personnes âgées ;
- les femmes enceintes.

En présence de symptômes de la grippe, ces personnes doivent voir un médecin rapidement afin de bénéficier d'une surveillance accrue et d'un éventuel traitement.

Le vaccin contre la grippe saisonnière n'offre pas de protection spécifique contre la grippe A(H1N1). Un vaccin contre le nouveau virus de la grippe A(H1N1) est présentement en production et sera offert à la population. Le moment venu, les journaux, la radio, la télévision et Internet (www.influenza.be) transmettront les consignes des autorités de santé publique sur la vaccination.

Le mode de transmission du virus

Le virus de la grippe se transmet très facilement à partir des gouttelettes du nez et de la bouche de la personne infectée.

On peut attraper la grippe si on entre en contact avec une surface contaminée ou une personne infectée et qu'on se touche ensuite le nez, la bouche ou les yeux. Les symptômes se développent entre un et sept jours après la contamination. La personne atteinte peut être contagieuse 24 heures avant l'apparition des symptômes et jusqu'à 7 jours après le début des symptômes.

La contagiosité est cependant plus forte durant les 3 à 4 premiers jours suivant le début des symptômes. Le virus de la grippe vit mieux dans des endroits frais et secs. Il se propage à l'occasion de contacts rapprochés entre les personnes. Le fait de vivre sous un même toit, les soins à une personne malade, l'utilisation des transports en commun, >> Page suivante >>

la fréquentation d'une salle de spectacle, les rassemblements sportifs et autres manifestations publiques sont autant de circonstances qui favorisent les contacts.

CALL CENTER INFLUENZA

Pour toutes vos questions, le call center influenza est accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h et le week-end de 9h à 17h au numéro gratuit 0800 99 777 ou par email à l'adresse info@influenza.be.
www.influenza.be

SITUATION POUR UN ADULTE OU UN ENFANT

Je ne fais pas de fièvre (moins de 38°C) mais j'ai les symptômes suivants : *mal de gorge, nez qui coule, nez bouché, toux.*

DECISION : J'ai probablement un rhume, je prends du repos

SITUATION POUR UN ADULTE OU UN ENFANT

Je fais plus de 38° de fièvre. Celle-ci a débuté soudainement et j'ai les symptômes suivants : *toux, mal de gorge, fatigue importante, maux de tête, douleurs musculaires.*

DECISION : J'ai probablement une grippe. Je me soigne à la maison, je prends du repos, je bois beaucoup d'eau, je soulage mes douleurs avec du paracétamol (dafalgan, perdolan, panadol, etc)

SITUATION POUR UN ADULTE OU UN ENFANT AVEC RISQUE DE COMPLICATIONS

Je fais plus de 38° de fièvre. Celle-ci a débuté soudainement et *je fais partie des groupes présentant un risque de développer des complications* (enfants de moins de 2 ans, personnes âgées, femmes enceintes, personnes atteintes d'une maladie chronique).

DECISION : J'appelle le médecin le jour même

SITUATION POUR UN ADULTE OU UN ENFANT

Je fais plus de 38° de fièvre et j'ai les symptômes suivants : *essoufflement, difficulté à respirer, douleur quand Je respire, vomissements depuis plus de quatre heures, fièvre chez un enfant qui est trop calme et moins énergique que d'habitude ou qui refuse de jouer ou qui est agité.*

DECISION : J'appelle le médecin le jour même

SITUATION POUR UN ADULTE OU UN ENFANT

Je fais plus de 38° fièvre et je suis dans l'une des situations suivantes : *difficulté à respirer qui persiste ou qui augmente, lèvres bleues, difficulté à bouger, raideur importante au cou, somnolence, confusion, désorientation ou difficulté à rester éveillé;*

DECISION : Je me rends sans attendre aux urgences

L'ÉTÉ 2009 DE Planète J Athus

*blements et fêtes inadéquates...
Pari gagné pour cette édition 2009, aucun incident à déplorer et un seul mot d'ordre « convivialité ».*



Fiest' Athus :

Pour la fin des examens le 19 juin 2009, « Planète J » et les « éducateurs de rue » organisaient « Fiest'Athus » à la Place du Brüll à destination des étudiants du secondaire. De nombreuses activités étaient proposées (stand prévention, musique, rodéo show, parcours aventure, dj set...etc). Une initiative, dont le but avoué était d'éviter certaines dérives liées aux rassem-

Athus Plage :

Du 6 au 24 juillet 2009 : Planète J et la commune d'Aubange ont organisé un espace de loisirs et de rencontres à la Place du Brüll à Athus. Au programme, du beach-soccer, du volley et de nombreuses activités sur le thème de la plage et du soleil. L'accès au site était totalement gratuit.

La place du Brüll a été pour l'occasion, métamorphosée par le déversement de 120 T de sable.

Cette initiative a eu un large succès, en témoigne le taux de fréquentation (70 jeunes par jour en moyenne).



LE TRI DES DÉCHETS EN 2008

sur la Commune d'Aubange



Pourquoi une augmentation de la taxe immondicie malgré les efforts de tri consentis par la population ?

L'augmentation du coût de fonctionnement des parcs et la nouvelle taxe Région Wallonne de 20 € par tonne mise en centre d'enfouissement technique sont les causes principales de cette augmentation.

En outre, la Région wallonne oblige les communes à répercuter le coût de l'enlèvement et du traitement des immondices (y compris ceux du parc à conteneurs, de la collecte des encombrants, etc.) directement sur les habitants, sans aucune possibilité de compensation via le budget communal. C'est ce qu'on appelle « le coût-vérité »... Dès 2013, la répercussion doit être intégrale (100% des coûts couverts par la taxe). C'est ce qui explique la brutalité de la hausse.

Analyse des apports au parc à conteneurs, aux bulles à verre et aux collectes en porte-à-porte

LES POINTS POSITIFS

- Les quantités de papiers-cartons déposés au parc se maintiennent à un niveau élevé en 2008 (118 kg/EH). Si vous le souhaitez, des autocollants « Stop Pub » à placer sur la boîte aux lettres sont disponibles dans les parcs à conteneurs.
- Les encombrants bois collectés au parc à conteneurs et en porte-à-porte ont augmenté pour atteindre 38 kg/EH en 2008. Cela représente 580 tonnes de matières qui ont été valorisées en énergie électrique et thermique.

Continuez ainsi !

LES POINTS NÉGATIFS

- Les apports d'emballages recyclables (PMC) au parc à conteneurs ont diminué de 14 % en 2008.
- La présence de ces déchets a par ailleurs été observée dans la partie grise de nombreux duo-bacs lors des contrôles de tri effectués les années précédentes.

Pour être recyclés, les emballages recyclables doivent impérativement être déposés au parc à conteneurs. **Soyez vigilant !**

Les dépôts sauvages

les déchets abandonnés en pleine nature ne font que renforcer l'augmentation du prix sur les immondices, leur enlèvement par les services communaux et le travail effectué par les agents constatateurs se répercute de manière importante sur la taxe immondices.

Les déchets brûlés au jardin

Dans une commune de 10.000 habitants, si 5 ménages brûlent leurs déchets dans leur jardin, ils émettront autant de dioxines que tous les concitoyens réunis dont les déchets sont incinérés dans un incinérateur moderne ! (Etude RDC-Environnement et IGEAT pour l'OWD – rapport final – mars 2007)

Une question ? Une remarque ?

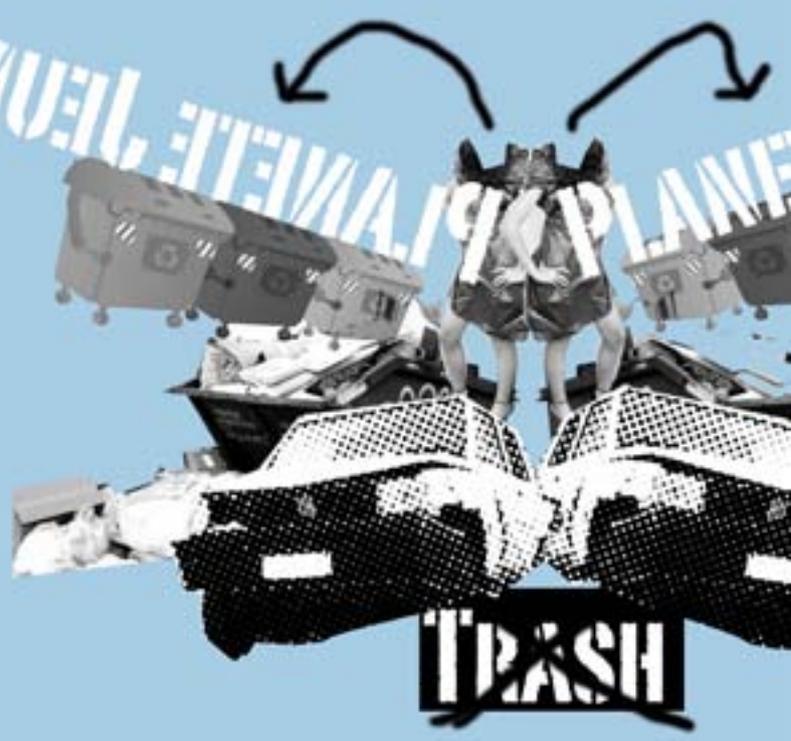
Arnaud LEIJDECKERS, conseiller en environnement
tél.: 063 42 00 43,
arnaud.leijdeckers@idelux-aive.be
www.idelux-aive.be

En mars 2009, La Commune d'Aubange, Planet J ainsi que des bénévoles ont participé à la campagne de sensibilisation aux dépôts sauvages de déchets.

Suite à cette opération les jeunes de PLANET J ont élaboré un fascicule dont vous trouverez le contenu ci-dessous.

PLANETE J ASBL

Maison des Jeunes de la Commune d'Aubange
103 rue de Rodange à 6791 ATHUS,
Tél. : 063/23.76.73,
Gsm : 0498/57.81.29.



LE BELGE A GÉNÉRÉ 492 KG DE DÉCHETS EN 2007, DONT PLUS DE LA MOITIÉ A ÉTÉ RECYCLÉE OU COMPOSTÉE.



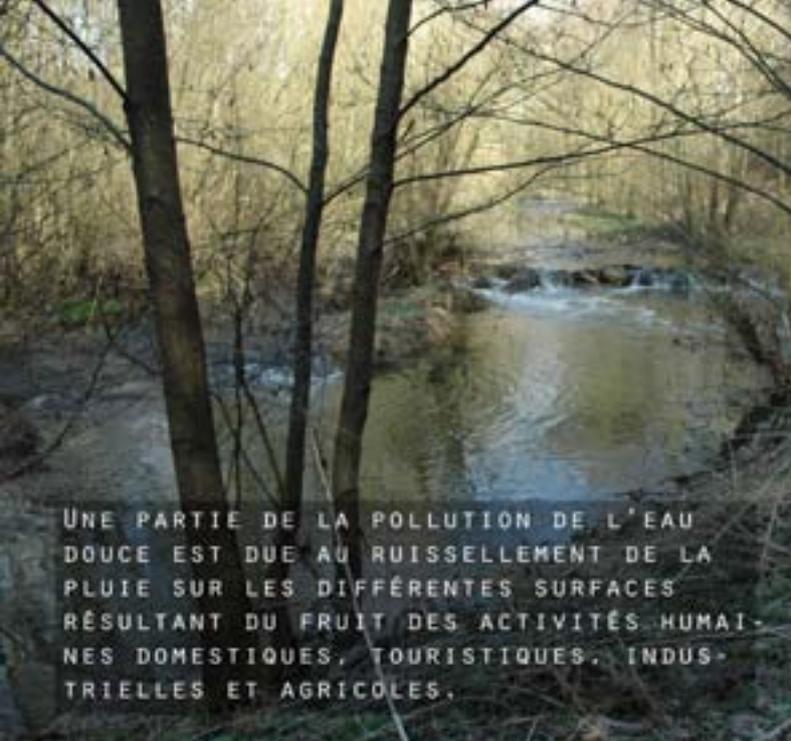
PLANÈTE JEUNE AUBANGE DÉCIDE DE FAIRE UNE ACTION MODESTE MAIS DÉTERMINÉE POUR ASSAINIR CERTAINES ZONES DE LA COMMUNE



CHAQUE BELGE DÉPENSE EN MOYENNE 250€/AN RIEN QU'EN EMBALLAGES



LE PLASTIQUE COMPOSE 7,9% D'UNE POUBELLE DOMESTIQUE



UNE PARTIE DE LA POLLUTION DE L'EAU DOUCE EST DUE AU RUISSELLEMENT DE LA PLUIE SUR LES DIFFÉRENTES SURFACES RÉSULTANT DU FRUIT DES ACTIVITÉS HUMAINES DOMESTIQUES, TOURISTIQUES, INDUSTRIELLES ET AGRICOLES.



PLANÈTE JEUNE ATHUS : NICOLAS, VINCENT, JESSICA, VIOLEINE, DAMIEN, JEROME... ENSEMBLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ



LE VERRE A UNE DURÉE DE VIE DE 4000 ANS



UN APERÇU DES SACS DE DÉCHETS RÉCOLTÉS PAR L'ÉQUIPE DE PLANÈTE J.



L'ÉQUIPE DE PLANÈTE J. PARTICIPE À LA CAMPAGNE POUR ENRAYER LA SPIRALE DES DÉCHETS SAUVAGES

[HTTP://WWW.ALAPOUBELLE.BE](http://www.alapoubelle.be)



ENVIRONNEMENT

Une maison propre et saine.

Savez-vous qu'à force d'utiliser certains produits de nettoyage, nous polluons l'air intérieur de nos maisons ? Et qu'à utiliser une multitude de lingettes jetables, nous remplissons nos poubelles inutilement. Sans parler du coût de ces dernières ...

**Samedi 12 décembre
2009 au parc
à conteneurs :**

Recevez gratuitement une lavette MICROFIBRE et une brochure abondant de conseils pratiques pour entretenir votre intérieur tout en préservant l'environnement.

Quelques conseils :

1. Un nettoyage régulier avec un peu d'eau chaude et un nettoyant tout usage prévient l'accumulation des saletés et évite le recours aux produits agressifs, polluants et coûteux.
2. Faites confiance aux produits naturels comme le vinaigre très efficace pour éliminer les dépôts calcaires. Préférez aussi les produits écologiques ou labellisés (www.ecolabel.be).
3. Limitez l'achat et l'utilisation des produits dont l'étiquette comporte un symbole de danger.
4. Respectez les prescriptions de dosage. Augmenter la dose n'augmente pas l'efficacité. Vous ferez en plus de belles économies !
5. Aérez ! Une fenêtre ouverte ne suffit pas. Il faut créer un courant d'air pendant 15 minutes deux fois par jour pour éviter la concentration de composés volatils dans votre intérieur, même en hiver !
6. Déposez les emballages de vos produits d'entretien au parc à conteneurs.

Utiliser une microfibre,
tout Bénéfice Pour l'environnement
et votre Portefeuille !

Ecologique • Economique • Multi-usages • Pratique

- efficace seule (sans détergent)
- longue durée de vie de plus de 100 lavages (réutilisable)
- ne génère pas de déchets (contrairement aux lingettes jetables)
- s'utilise sur toutes les surfaces même les plus fragiles (vitres, sanitaires, voiture...)
- attire la poussière, capture la graisse, absorbe les liquides

MOINS D'eau, moins de Détergent et gain de temps !

Entretien : laver en machine (60°) sans adoucissant ni javel, sécher à l'air libre



TITRES-SERVICES

ALE AUBANGE, TOUJOURS À VOTRE SERVICE

BESOIN D'UNE AIDE MÉNAGÈRE

VOS AVANTAGES EN TANT QU'UTILISATEUR :

- > PRESTATIONS D'AIDE-MÉNAGÈRE À UN TARIF AVANTAGEUX (7,50 €/H SOIT 5,25 €/H AVEC LA DÉDUCTION FISCALE;
- > LE TRAVAILLEUR EST COUVERT EN CAS D'ACCIDENT;
- > VOUS CONTRIBUEZ DIRECTEMENT À LA CRÉATION D'EMPLOI.



BESOIN D'UN TRAVAIL AVEC UN VRAI CONTRAT

VOS AVANTAGES EN TANT QUE TRAVAILLEUR :

UN VRAI CONTRAT DE TRAVAIL SOIT :

- > PROTECTION SOCIALE;
- > COTISATION POUR LA PENSION;
- > CONGÉS PAYÉS;
- > RÉMUNÉRATION GARANTIE EN CAS DE MALADIE OU D'ACCIDENT DE TRAVAIL.

ALE D'AUBANGE, 18 rue des Métallurgistes, 6791 ATHUS,
tél.: 063/236131 ou 0499/430914

DAMIER

Un nouvel outil mobilité pour les régions rurales



L'objectif de « Damier » est de répondre efficacement et rapidement à des besoins parfois urgents en matière de mobilité pour les demandeurs d'emploi et les personnes à mobilité réduite, vivant ou travaillant en zone rurale.

« Damier » met ainsi en place un dispositif qui doit faciliter l'accès à la mobilité. Il est soutenu par le Ministère wallon de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur, la province de Luxembourg, le Forem, le TEC, la Commune d'Aubange ... Concrètement, Damier se propose de mettre en oeuvre des partenariats public/privé (mutuellisation des offres, financements croisés, ...) et jouera donc un rôle de coordinateur avec la province, les communes, les entreprises, ... afin de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et de nouvelles offres.

Plusieurs outils sont proposés : un site Internet (www.damier.be) qui reprend toute l'offre disponible en matière de transport, des

avances sur remboursement, l'organisation d'un transport d'urgence (taxi collectif destiné à ce public-cible), la formation à la conduite automobile et coaching « mobilité », ...

LES BÉNÉFICIAIRES :

- Etre sous contrat de travail et rencontrer un problème de mobilité mettant l'emploi en péril;
- Etre intégrés dans un projet socio-professionnel et inscrits comme demandeurs d'emploi auprès du FOREM;
- Etre en recherche d'emploi ou de formation et poser activement des actes améliorant leur employabilité;
- Etre dans l'incapacité de prendre en charge immédiatement des frais de mobilité relatifs à leur projet;
- Etre domiciliés en province de Luxembourg ou souhaitant y travailler ou s'y former;
- Etre bénéficiaires d'un revenu d'insertion sociale;
- Etre en situation de handicap vis-à-vis de la mobilité.

Dans ce groupe cible, la priorité sera donnée :

- aux femmes;
- aux demandeurs d'emploi pour qui les coûts relatifs au permis de conduire, à l'acquisition d'un véhicule, à l'assurance auto, au carburant, sont des freins à l'accès à une mobilité pourtant nécessaire sur le marché du travail;
- aux personnes d'origine étrangère et / ou éprouvant des difficultés d'expression en français.

LES PARTENAIRES DU PROJET.

La Région Wallonne, La Province de Luxembourg, DAMIER est soutenu par le Département des Affaires sociales et hospitalières de la Province de Luxembourg, Luxembourg 2010, Le FOREM, CREDAL PLUS, TEC, la Commune d'Aubange via son Plan de Cohésion Sociale. DAMIER

CONTACTS : DAMIER, 1, rue Pietro Ferrero, B-6700 Arlon

Permanence téléphonique :
063/38.40.22 de 10h à 18h

CPAS d'Aubange

«Été solidaire,
je suis partenaire»



Dans le cadre du projet « Été solidaire, je suis partenaire » organisé par le C.P.A.S. avec le soutien de la Région Wallonne, un groupe de jeunes garçons et filles âgés de 18 à 21 ans ont intégré pour deux périodes de dix jours le Home Bellefleur qui à Aubange, accueille des aînés.

Avec leur dynamisme, leur spontanéité et leur sensibilité, ces jeunes ont accompagné et distrait les personnes âgées et des enfants de membres du personnel, par des activités telles que bowling, jeux de sociétés, bricolage, cuisine, ou discussions chaleureuses. Ils ont veillé, en cette période de canicule, à la bonne hydratation des pensionnaires en participant à la distribution régulière d'eau... D'autres ont réalisé des activités plus manuelles comme la mise en peinture de poutres en bois, nettoyage des abords au nettoyeur haute pression, participant ainsi à l'embellissement de ce lieu de vie... Ce projet fut un succès réel tant pour les aînés que pour ces jeunes, qui, avec leurs propres moyens, ont pu égayer pendant quelques jours la vie des résidents du Home.

TÉLÉ-ACCUEIL LUXEMBOURG A.S.B.L.

Un numéro gratuit : le 107



**Télé-Accueil un espace
de parole et d'écoute.**

Actuellement, nous traversons une époque où les relations entre les personnes ne cessent de s'appauvrir. Ce constat, nous le réalisons quotidiennement à Télé-Accueil. En effet, la place et le temps accordés à la parole et l'écoute se réduisent de plus en plus au fur et à mesure que nos rythmes de vie s'accélèrent. Les liens entre les individus n'y résistent pas et s'étiolent chaque jour davantage. Il en résulte une augmentation progressive du nombre de personnes en manque de contact et de repère.

Depuis plus de trente ans, Télé-Accueil Luxembourg s'emploie à enrayer cette tendance, en proposant chaque jour un accueil téléphonique et une écoute attentive aux personnes en difficulté au plan moral, social ou psychologique.

En 2008, plus de 7.000 appels ont été reçus. Ce « succès » est dû en partie à la spécificité du service, accessible 24h sur 24 dans l'anonymat et la confidentialité, via un numéro gratuit : le 107.

Il est également le fait, de l'investissement quotidien d'une équipe de bénévoles formée à l'écoute et encadrée par des professionnels.

Afin de poursuivre cette action, nous recrutons régulièrement de nouveaux volontaires. Cette activité s'adresse à toute personne désireuse de s'impliquer dans le social et ne nécessite aucun prérequis. Toutefois, un équilibre personnel et une aptitude relationnelle, entre autres, représentent des atouts importants. Habituellement, trois sessions de formation à l'écoute sont organisées chaque année. Elles débutent en octobre, février et Juillet.

COORDONNÉES : Tél.: 063/ 23 40 76 durant les heures de bureau,
www.tele-accueil.be.

L'ASBL BABY-SERVICE

Recrute des accueillantes d'enfants



Face aux demandes de garde d'enfants qui ne cessent de croître, le Baby-Service, service d'accueillantes conventionnées à domicile, agréé et subsidié par l'ONE, lance une campagne de recrutement.

Actuellement, le service compte 113 accueillantes et dessert 21 communes.

Alors, si vous aimez vivre avec les enfants, si vous recherchez une activité professionnelle épanouissante, rémunérée et donnant droit à un statut social...

Venez rejoindre l'équipe dynamique du Baby-Service.

Cette activité d'accueillante d'enfants vous permettra de travailler à votre domicile, en assurant l'accueil des enfants de 0 à 3 ans durant les heures de travail des parents.

LE SERVICE OFFRE :

- Un statut social
- une formation continue au sein d'une équipe dynamique
- un accompagnement social
- un prêt de matériel de puériculture
- une assurance Responsabilité Civile

Pour être accueillante, une formation dans le domaine de la petite enfance est requise. Le cas échéant, une formation est organisée de septembre à décembre prochain. Cette dernière est coordonnée par l'ASBL PROMEMPLOI.

INTÉRESSÉ(E) OU ENVIE D'EN SAVOIR D'AVANTAGE, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SERVICE.

- 063/21.81.65 pour le bureau à Arlon ou par mail : baby.service@belgacom.net

DES MILITAIRES

un peu particuliers dans la région



© Luc De Jaeger

L'« Information Operations Group », caserné à HEVERLEE, est une unité très particulière au sein des Forces armées belges. Lors des opérations, elle est responsable de l'étude des us et coutumes au sein de la zone d'action, de la coordination entre le

monde civil et les militaires ainsi que de la communication vers la population et les autorités locales.

Dans le cadre de la préparation de son personnel aux opérations futures, l'unité organise, du 19 au 23 novembre 2009, un exercice couvrant les communes du Sud Luxembourg.

Le but de cet exercice est d'utiliser au maximum l'environnement civil réel. A cette occasion, des petites équipes de militaires vont sillonner le Sud Luxembourg en vue de collecter de l'information concernant la région. Il vous sera donc peut-être donné l'occasion de croiser une de ces équipes lors de vos déplacements.

Votre collaboration sera la bienvenue et les quelques minutes de votre temps que vous accepterez de leur consacrer donneront à ces militaires l'occasion d'un entraînement au plus près de la réalité et leur permettront de mieux remplir leurs engagements opérationnels à l'étranger.

Le personnel de l'« Information Operations Group » vous remercie d'avance pour votre coopération.

Service Accueil et Prévention

IDÉES REÇUES = FAUSSES IDÉES

« Les drogués sont tous des voleurs et des menteurs »

Certains consommateurs de drogues recourent au mensonge et/ou au vol, par exemple pour se procurer leur produit. D'autres pas. Différents problèmes (financiers, de travail, d'insertion, familiaux...) peuvent aussi pousser certaines personnes à voler et à mentir, qu'elles consomment des drogues ou non. **Consommer des drogues ne conduit pas automatiquement au mensonge et au vol.**



« Il faut les enfermer en prison pour qu'ils arrêtent »

Aussi étrange que cela paraisse, la prison est un des endroits où il y a le plus de trafic de drogues. Les détenus, même ceux qui n'étaient pas consommateurs, sont tentés d'en consommer afin de supporter les conditions difficiles de la vie carcérale. Pour aider quelqu'un à arrêter, il est préférable de lui proposer une structure adaptée et un suivi personnalisé.

FONDS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL



AVIS AUX VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

Vous avez eu un accident du travail. Votre conjoint, un parent ou un ami se trouve dans cette situation. Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide. Nos assistants sociaux sont à votre disposition.

OÙ ET QUAND ?

Vous pouvez contacter nos assistants sociaux tous les jeudis au 02 506 84 92 ou à l'adresse suivante : Libramont 9 Place communale, tél.: 061 51 01 64

Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

- **Soutien** : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents
- **Aides** : accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale
- **Prévention** : actions préventives diverses et information spécifique « Drogues »

Service Accueil et Prévention :

Michaël MATHIEU
tél : 063 / 38 87 16



Infor drogues :

tél : 02 / 227 52 52



« Quand on est mineur, on ne risque rien sur le plan légal »

Les stupéfiants sont interdits en Belgique. En cas d'infraction par un mineur, la police transmet un PV au Tribunal de la Jeunesse. Dans le cas du cannabis, sa possession par un mineur est réprimée par la justice alors qu'elle peut être tolérée dans certaines circonstances pour un majeur.

<http://www.faofat.be>

Le 2^{ème} lundi du mois de 14h00 à 16h00
Pas de permanence en juillet et en août

CE QUE NOUS FAISONS

Nous vous expliquons comment votre accident du travail se règle. Nous vous aidons à obtenir les indemnités auxquelles vous avez droit. Nous vous expliquons la législation sur les accidents du travail dans le secteur privé (loi du 10 avril 1971).

Vous pouvez faire appel à nous, même si l'assureur de votre employeur refuse de reconnaître votre accident du travail.

Vous pouvez également nous contacter si votre employeur n'était pas assuré au moment de l'accident.



Conseils communaux des 25 mai et 29 juin 2009

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 MAI 2009

LE CONSEIL COMMUNAL A :

1. approuvé les avenants n°1 et 2 de l'**aménagement de la ferme de Clémarais** – lot gros-œuvre;
2. approuvé le règlement **redevance** relatif à l'**installation des cirques**;
3. approuvé le **compte** 2008 de la **Fabrique d'Eglise d'Aix-sur-Cloie**;
4. approuvé le **compte** 2008 de la **Fabrique d'Eglise de Halanzy**;
5. décidé d'autoriser Interlux à faire verser à SOFILUX les sommes revenant à la commune d'Aubange dans le cadre de la réduction des fonds propres de l'intercommunale;
6. désigné Maître OSWALD en vue de dresser l'acte de division du **lotissement de la rue Bovesse à Athus** ainsi que la passation des actes;
7. vendu une partie d'une parcelle communale **rue de l'Atre n°240 à Rachecourt** à un riverain;
8. déclassé un excédent de voirie rue **Saint-Martin à Guerlange** pour le vendre à un particulier dans le cadre d'un permis de lotir;
9. décidé d'adhérer au marché groupé de la Province de Luxembourg pour la téléphonie mobile et la téléphonie fixe;
10. décidé le principe d'aménager le chemin reliant la **Grand-rue à la rue du Prix Nobel à Athus**;
11. décidé le principe d'acquérir une **auto-échelle** pour le service d'incendie;
12. approuvé le projet subsidié « dégâts d'hiver 2008-2009 »;
13. acquis des **étagères pour la bibliothèque d'Aubange**;
14. approuvé le projet de **rénovation des façades de l'Hôtel de Ville**;
15. émis un avis sur la création d'un **lotissement « A la Fache » à Rachecourt**

Extension du réseau d'égouttage et modernisation d'une partie de la voirie;

16. rétrocédé à Madame PEIFFER une parcelle de terrain cédée gratuitement et prématurément à la commune dans le cadre d'un permis de lotir modifié;
17. approuvé le rapport financier et le rapport d'évaluation 2008-2009 du Plan de Prévention et de proximité;
18. octroyé une provision de caisse aux plaines de vacances;
19. pris acte de la délibération prise d'urgence par le Collège communal pour prise en charge des frais de réparation d'un montant de 677,35 euros pour la **sécurisation des jeux de la plaine de Battincourt**;
20. pris acte du remboursement de l'avance de fond octroyée par le Conseil communal au Syndicat d'Initiative d'Aubange.

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2009

LE CONSEIL COMMUNAL A :

1. approuvé le projet d'**aménagement de la rue la Cour à Rachecourt**;
2. approuvé le **compte** 2008 de la **Fabrique d'Eglise d'Aubange**;
3. approuvé la **modification budgétaire** extraordinaire 2009 de la **Fabrique d'Eglise de Rachecourt**;
4. octroyé un **subside** unique à l'**Archery Club du Sud**;
5. octroyé un **subside** exceptionnel au **Club Athlétique d'Aubange**;
6. octroyé un **subside** à l'**Asbl Inter Environnement**;
7. octroyé un **subside** à **Solidarité Aubange**;
8. décidé de se porter caution solidaire pour les emprunts contractés par VIVALIA auprès de DEXIA;
9. ratifié la décision de l'assemblée des bourgeois de la Zone de Secours Luxembourg relative à l'organisation zonale de la prévention;

10. Vendu une partie d'une parcelle communale **rue Floréal à Athus** à un riverain;

11. approuvé le cahier spécial des charges d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un dossier de revitalisation urbaine;
12. approuvé le **projet d'éclairage des abords du Centre Sportif** dans le cadre du « Plan Air Climat »;
13. approuvé le devis INTERLUX pour l'aménagement de l'**éclairage des abords du Centre Sportif d'Athus**;
14. Approuvé les conditions et le mode de passation du marché de fourniture de luminaires dans le cadre du « plan air climat »;
15. fixé le montant de l'indemnité d'occupation mensuelle des logements de l'immeuble communal 105 rue de Rodange à ATHUS;
16. approuvé l'avenant n°2 des **travaux de construction de deux classes maternelles à Aix-Sur-Cloie**;
17. acquis une **auto-échelle** pour le Service d'Incendie via le marché du SPF Intérieur;
18. acquis en urgence de matériel de remplacement pour la plaine de jeux de Battincourt;
19. décidé le principe de procéder à la rénovation de divers aménagements publics;
20. approuvé la convention de partenariat relative au projet. « **Chemin des Mines de Fer** »;
21. approuvé la convention entre les Communes d'Aubange et de Musson relative à la désignation de l'auteur de projet « **Chemin des Mines de Fer** »;
22. approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet dans le cadre de la création du « **Chemin des Mines de Fer** » ainsi que le mode de passation du marché;
23. désigné les membres du comité d'accompagnement du projet « **Chemin des Mines de Fer** »;
24. désigné les représentants des habitants, des associations diverses et des administrations à la commission de **rénovation de quartier** et adoption du règlement d'ordre intérieur dans le cadre du projet de

- rénovation urbaine;
25. approuvé un devis Interlux pour le remplacement de trois candélabres accidentés à Athus;
 26. décidé le principe de **meubler la future crèche communale**;
 27. approuvé le cahier spécial des charges pour la fourniture de **meublier pour la future crèche communale**;
 28. approuvé le cahier spécial des charges pour la **fourniture et l'installation de structures d'éclairage pour le Centre culturel**;
 29. décidé de vendre de gré à gré les anciennes pointeuses;
 30. approuvé les **projets éducatif, pédagogique et d'établissement des écoles communales d'Aubange et de Rachecourt**;
 31. pris à charge du budget communal de 18 périodes/semaine de traitement d'enseignant(e) primaire, de 2 périodes/semaine de traitement d'un(e) maître(sse) spécial(e) d'éducation physique, d'une période/semaine de traitement d'un(e) maître(sse) spécial(e) d'éducation physique pour un cours de natation et de 15 périodes/semaine de traitement d'un(e) maître(sse) spécial(e) de seconde langue, soit 36 périodes/semaine pour la période du 1er septembre 2009 au 30 septembre 2009 inclus, aux Ecoles Communales de l'entité d'Aubange;
 32. émis un avis sur les travaux d'équipement d'un **lotissement rue Croix-Rouget à Halanzy**;
 33. approuvé le règlement complémentaire à la **circulation des véhicules rue de la Grotte à Battincourt**;
 34. fixé les conditions de **recrutement d'ouvriers** à titre contractuel niveau E1 pour le Service communal des Travaux avec constitution d'une réserve de recrutement;
 35. fixé les conditions de **recrutement d'un ouvrier qualifié** – niveau D4 – pour le Service Communal des Travaux;
 36. fixé les conditions du concours organisé en vue du recrutement d'un sous-lieutenant professionnel pour le Service régional d'incendie.

ETAT CIVIL

de la Commune d'Aubange

du 29 avril 2009 au 3 octobre 2009

NAISSANCES

DOTTAI Lea 4/29/2009

DENIS Elodie 5/14/2009

DUPOMMIER Hippolyte 5/19/2009

CONTINI Tony 5/22/2009

DOS SANTOS MOREIRA Melissa 5/24/2009

UGOCCIONI Raffaele 5/25/2009

SIMOES MATOS Mateus 5/27/2009

STECK Mathis 5/31/2009

JOLY Sacha 6/1/2009

SACRÉ Loïc 6/3/2009

LEJEUNE Julien 6/3/2009

GILLET Natan 6/10/2009

ROLAND Ninon 6/12/2009

ROLAND Flavie 6/12/2009

HAMES Léa 6/12/2009

LIMA CARDOSO Filipa 6/15/2009

DEHAUT Lucas 6/16/2009

GUIOT Gwenn 6/17/2009

CORNU Alexandre Paris 6/20/2009

LEFÈVRE Augustin 6/22/2009

RIFATOVIC Belmina 7/1/2009

PONCELET Paula 7/7/2009

GRIES Maxence 7/7/2009

MAGNETTE Agathe 7/8/2009

GAVROY Lou 7/8/2009

VALENTIN Axel 7/9/2009

JACQUES Lisia 7/9/2009

MASSIN Eddy 7/10/2009

KRELANI Donis 7/16/2009

MAAS Loris 7/21/2009

THILL Hugo 7/23/2009

TRAMACERE Eva 7/23/2009

BAUDRU Christian 7/24/2009

NEVES OLIVEIRA Lara 7/29/2009

MIRKES Anaïs 7/30/2009

BRASSEUR Thaïs 8/1/2009

REMIENCE Maxime 8/3/2009

RENAUD Laurianne 8/3/2009

ETIENNE Myriam 8/3/2009

MULLER Elaura 8/5/2009

MAITRE Lola 8/5/2009

ROSMAN Isaac 8/6/2009

CORREIA DE SOUSA Paulo 8/9/2009

D'ODÉMONT Loumee 8/11/2009

BAIJOT Timéo 8/12/2009

VANDERPERREN Yana 8/12/2009

CAWET Elyna 8/13/2009

CHARLES Estéban 8/13/2009

GILLET Ilan 8/14/2009

PETROLO Nolan 8/16/2009

PISONI Gabin 8/17/2009

ZACHARY Jade 8/18/2009

SILVA OLIVEIRA Luana 8/22/2009

EL HANCH Rania 8/24/2009

BAILLEUX Lana 8/25/2009

DERY Jordy 8/25/2009

HEINTZ Noémie 8/25/2009

PONCIN Charlotte 8/26/2009

PESCHÉ Morgane 8/27/2009

JAO Azaria 8/28/2009

FONSECA DE CASTREO Giovanni 9/1/2009

PENOT Gabriel 9/1/2009

GAJIYEV Ababakir 9/2/2009

EISCHEN Lucas 9/2/2009

EMBAREK Abdelkadder 9/4/2009

MARIAGES

30/05/2009 : **ORIGER Yves** et **BACK Muriel**

06/06/2009 : **MOURY Steve** et **CORNET Catheline**

06/06/2009 : **COURTIN Christophe** et **VOISEY Sandie**

06/06/2009 : **GILLET Geoffrey** et **FRANÇOIS Sandrine**

06/06/2009 : **LEROY Alain** et **ZELLWEGER Marie-Louise**

13/06/2009 : **GODET Bertrand** et **ALVAREZ-FERNANDEZ Fabiola**

20/06/2009 : **COLLET Jocelyn** et **MAURY Magali**

20/06/2009 : **ETIENNE Patrice** et **RODICQ Patricia Marie**

25/06/2009 : **REICHLING Roger** et **LICINA Senada**

27/06/2009 : **SEMES Alexis** et **VARIOT Jennifer**

01/07/2009 : **BAUSTERT Maurice** et **LOK Lisa**

>> suite page suivante >>

DÉCÈS

04/07/2009 : RAMDOYAL Ravi Forest et **POULLET** Emmanuelle

04/07/2009 : DEMESMAECKER Gaëtan et **BURTON** Sandrine

18/07/2009 : DEMOULIN Ludovic et **LÉONARD** Amélie Jeanine

18/07/2009 : **LECOQ** Yannick et **REICHERT** Myriam

18/07/2009 : **MEYER** Claude et **TORDAI** Taisia

18/07/2009 : **DENIS** Christophe et **GRAAS** Jessica

25/07/2009 : **CONTANT** Ismaël et **FECK** Nathalie

25/07/2009 : **CHATELAIN** Serge et **DEWIT** Carine Jacqueline

25/07/2009 : **CONTE** Sébastien et **CHEDDAD** Laila

14/08/2009 : **BIANCHINI** Marc et **KALENTCHOUKOVA** Tatyana

21/08/2009 : **KINTZIGER** Jessy et **CAREME** Cindy

22/08/2009 : **BENFANTE** Daniel et **PIERRET** Laëtitia

29/08/2009 : **SAYRIGNAC** Claude et **HDAOUI** Keltouma

29/09/2009 : **SEENAUTH** Dhanilall et **LUCHOWA** Jayadevi

29/09/2009 : **HOUSSOU** Franck-Gustave et **BESONHÉ** Sophie

05/09/2009 : **REUMONT** Sébastien et **MAUBACQ** Ludvine

05/09/2009 : **VALENTE** Alain et **PIGEON** Murielle

12/09/2009 : dos **SANTOS GOMES** António et **GONÇALVES PIMENTEL PEREIRA** Maria Olímpia, Ponte

12/09/2009 : **DELAGE** Eric et **EL QORDI** Nassira

12/09/2009 : **DAHM** Grégory et **GRZESIAK** Malgorzata

15/09/2009 : **COSTARD** Philippe et **CLINQUART** Céline

19/09/2009 : **GOMES** da **GRAÇA** José et **PINTO PIRES** Sónia Isabel

19/09/2009 : **MONSEU** Rudy et **FRANK** Solange Michelle Marianne

19/09/2009 : **PARISSE** Olivier et **WEICKER** Carmen Marie-Jeanne

19/09/2009 : **NOËL** Philippe et **ROLLUS** Rachel Isabelle Patricia

26/09/2009 : **REUMONT** Frédéric et **POLIN** Sabrina

26/09/2009 : **NICOLAS** Pierre et **BERG** Laetitia Pascal Murielle

26/09/2009 : **ZAVAGLIA** Antonio et **LECLÈRE** Corinne

03/10/2009 : **LATOURTE** Cédric et **COHY** Sarah

29/05/2009 : **JACQUET** Sébastien, 32 ans, célibataire

31/05/2009 : **PIRSON** Jean-Yves, 43 ans, célibataire

02/06/2009 : **KAYSER** Marie, 82 ans, veuve Jean **JANVIER**

03/06/2009 : **BECHET** André, 79 ans, époux Irène **RENAUD**

04/06/2009 : **TAVARES** da **SILVA** Maria, 63 ans

08/06/2009 : **GOEDERT** Adrien, 74 ans, veuf marie-Ange **RUAR**,

08/06/2009 : **CHARLIER** Irène, 89 ans, veuve Jean-Marie **ETIENNE**

09/06/2009 : **ERNST** Hilda, 81 ans, veuve Antoine **RAUSCH**,

09/06/2009 : **PASQUIER** Victorine, 73 ans, épouse Paul **FLAMBARD**

09/06/2009 : **LAMOULINE** Marcel, 68 ans, époux Chantal **DUBOIS**

22/06/2009 : **JOLY** Blondine, 58 ans, épouse Jacques **BILOCCQ**

30/06/2009 : **NOËL** Eric, 46 ans

03/07/2009 : **BOULARD** Caroline, 22 ans

04/07/2009 : **RENAULD** Christiane, 54 ans

05/07/2009 : **ANSION** André, 74 ans, veuf **GOELFF** Claudine

09/07/2009 : **POLO** Tristan, 20 ans

09/07/2009 : **PETESCH** Claude, 64 ans, époux **MIRIONI** Carmen

11/07/2009 : **CAVILLOT** Irma, 99 ans, Veuve **KLEIN** Victor

12/07/2009 : **BARBE** Berthe, 71 ans, veuve **GOFFINET** Gilbert

12/07/2009 : **CAUDRON** Marie, 63 ans, épouse **HUYLEBROECK** Robert,

14/07/2009 : **BERLINCOURT** Marcel, 86 ans

14/07/2009 : **JACOB** Jean, 74 ans

22/07/2009 : **HEIRMANS** Jean, 75 ans, époux **MEYERS** Agnès

24/07/2009 : **PHILIPPE** Elisabeth, 80 ans, veuve **MONFORT** Roger,

24/07/2009 : **HARDY** Roland, 75 ans, époux **FRADET** Martha

26/07/2009 : **NICOLAS** Bruno, 42 ans

29/07/2009 : **EPPE** Germaine, 90 ans, veuve **KELNER** Marcel,

30/07/2009 : **SCHREIBER** Jeanne, 86 ans, veuve **CAPELLI** Luigi,

02/08/2009 : **HAUSEMER** Joseph, 62 ans

03/08/2009 : **CALLEREZ** Cécile, 86 ans, épouse de **ROGER** Maurice,

04/08/2009 : **THUYS** Constant, 48 ans, époux **BOURGUIGNON** Marie-Christine

07/08/2009 : **DRAYE** Benoît, 26 ans,

08/08/2009 : **HENQUINET** Paula, 79 ans, veuve **HEIMANNS** Jean

10/08/2009 : **PEIFFER** José, 61 ans, époux de **ROTTY** Nadine

18/08/2009 : **VERECKEN** Didier, 47 ans

23/08/2009 : **MORALES GONZALEZ** Salvador, 63 ans

25/08/2009 : **PAÇOS COIAS** Amavel, 60 ans, époux de **Guerreiro da Rosa Coias Adilia**,

30/08/2009 : **LÉONARD** Jean, 73 ans, époux **FELTZ** Paulette

30/08/2009 : **LEUNIS** Joanna, 86 ans,

04/09/2009 : **SCHUMACKER** Yvette, 79 ans, épouse **LATLAN** Michel,

05/09/2009 : **TRUM** Fernand, 86 ans, veuf **PËTHE** Lucie

08/09/2009 : **CENTRONE** Giovanna, 60 ans, épouse **LESCRAINIER** Jean

10/09/2009 : **NININ** Madeleine, 84 ans, veuve **ZUNE** Henri

11/09/2009 : **GUILLAUME** Jacques, 61 ans, époux de **AZIOM** AVA Flore

13/09/2009 : **FAVINI** Rosine, 88 ans, veuve **WIRTZLER** Lucien

14/09/2009 : **INVERNIZZI** Erica, 6 ans,

14/09/2009 : **MUSTY** Noëlle, 46 ans, épouse **INVERNIZZI** David,

20/09/2009 : **FLAMAND** Jean, 75 ans, époux **STOFFEL** Irène

20/09/2009 : **DECOLLE** Denise, 79 ans, épouse **LEBRUN** André,

22/09/2009 : **WAGNER** Jean-Claude, 59 ans, épouse **DUCOFFRE** Marie-Françoise

24/09/2009 : **GOFFINET** Jeanne, 90 ans, veuve **LAMBERT** Louis

29/09/2009 : **REISDORFF** Ginette, 79 ans, veuve **GRÉGOIRE** Cyrille

01/10/2009 : **BOURES** Philippe, 51 ans, époux **GUILLAUME** Martine

03/10/2009 : **MARTIN** Albin, 80 ans, époux de **LOUIS** Marcelle

